



ARMÉE DU SALUT

POSITION ÉTHIQUE INTERNATIONALE

LES PERSONNES HANDICAPÉES



ÉNONCÉ DE LA POSITION ÉTHIQUE

Tous les êtres humains sont faits à l'image de Dieu, et ils ont en soi une valeur égale. Aussi l'Armée du Salut célèbre les différences et s'efforce de traiter chacun dignement, avec respect.

Bien des individus de par le monde sont l'objet de discriminations en raison de handicaps divers. Cela va de la stigmatisation et autres attitudes négatives jusqu'à des formes profondément enracinées d'exclusion systématique. La réponse de l'Armée du Salut consiste à aller plus loin que la simple conformation aux critères légaux pour aider les personnes souffrant de handicaps à s'épanouir et à s'intégrer pleinement.

Ce que nous pouvons connaître de Dieu et de sa présence au monde est amoindri quand les personnes handicapées sont exclues. L'inclusion est une bonne chose pour tout un chacun. La diversité dans nos communautés est une force et elle façonne notre mission et notre ministère. Toute la pratique salutiste vise à s'assurer que nous sommes une église qui rend l'Évangile incarné accessible à tous.



HISTORIQUE ET CONTEXTE

Le handicap est une réalité historique, actuelle, culturelle et globale. On estime à environ un milliard le nombre de personnes vivant avec un handicap.¹ Elles subissent l'oppression en termes d'injustice, misère, violence, stigmatisation et discrimination. Dans certains contextes, les femmes handicapées cumulent les désavantages. Les enfants handicapés ne sont pas scolarisés, leur taux de mortalité est quatre fois supérieur à la moyenne. Dans bien des parties du monde, il n'existe aucune législation sur le handicap.²

Le terme 'handicap' peut être compris comme un mot fourre-tout. Il inclut aussi bien les problèmes personnels³ que les restrictions sociales vécues par les personnes souffrant d'un handicap. En général, 'handicap' renvoie à un problème physique, et 'invalidé' est une façon de dire l'exclusion entre les personnes vivant avec un handicap et la société. Ce n'est pas seulement un problème de santé. C'est un phénomène complexe, qui reflète l'interaction

entre les caractéristiques d'un individu (physiques et mentales) et celles de la société dans laquelle il évolue.⁴

On peut identifier de nombreuses causes à la réalité globale du handicap. Parmi lesquelles, mais pas seulement, accidents, pauvreté, blessures dues à la guerre et/ou des violences, pollution, pratiques culturelles, malformations de naissance, vieillissement et maladies dégénératives. Répondre aux difficultés vécues par des personnes souffrant de handicap requiert une combinaison d'interventions médicales, sociales, environnementales et culturelles.

Le langage joue un rôle significatif dans la façon dont on parle du handicap, et dont les personnes souffrant de handicap parlent d'elles-mêmes peut être très diverse. Dans son désir de communiquer sa volonté d'inclusion, l'Armée du Salut s'efforce

1 www.worldbank.org/en/topic/disability

2 www.un.org/development/desa/disabilities/resources/factsheet-on-persons-with-disabilities.html

3 WHO, *International Classification of Functioning, Disability and Health* (Geneva WHO, 2001), 10. 'Les déficiences incluent des problèmes dans le fonctionnement ou la structure corporels tels que déformation ou perte importantes.'

4 Article 1 of the 'United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities' states, 'Les personnes handicapées incluent celles qui souffrent de déficiences physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles qui, en interaction avec divers obstacles, peuvent entraver leur pleine et efficace participation à la vie de la société. <https://www.un.org/development/desa/disabilities/convention-on-the-rights-of-persons-with-disabilities/article-1-purpose.html>



d'utiliser l'expression 'personne handicapée', une expression 'centrée' sur la personne, soulignant que c'est elle qui importe d'abord, avant même sa condition.⁵

Trois conceptions courantes – parmi d'autres – nous aident à mieux comprendre la réalité du phénomène. Ainsi, le monde médical organise le handicap autour des catégories suivantes : intervention médicale, soins, services de rééducation et limites personnelles. Le modèle social comprend le handicap sous l'angle des limitations et/ou problèmes engendrés par l'environnement et les structures de la société, tandis que le modèle culturel met l'accent sur diverses conceptions du phénomène, selon l'environnement culturel. Des significations sont alors attribuées au handicap, en fonction, ou en dépit, de traditions locales. Dans certains contextes culturels, les handicapés sont considérés comme sous-humains, ou encore possédés par des esprits mauvais, victimes de malédiction, ou punis pour leurs péchés.⁶

Plusieurs organismes internationaux

5 People-first language, https://en.wikipedia.org/wiki/People-first_language

6 United Nations Division for Social Policy Development Department of Economic and Social Affairs, Toolkit on Disability for Africa: Culture, Beliefs, and Disability, p.5. <https://www.un.org/esa/socdev/documents/disability/Toolkit/Cultures-Beliefs-Disability.pdf>

s'efforcent d'améliorer les ressources des personnes handicapées. En 2008, la 'Convention des Nations Unies relative aux Droits des personnes handicapées' a été ratifiée par 157 Etats. Entre autres choses, elle promeut le respect pour la dignité inhérente des personnes souffrant de handicap. Dans une perspective allant jusqu'à l'année 2030, elle pose plusieurs objectifs à atteindre pour ne 'laisser personne en arrière', bon nombre des Objectifs de Développement Durables concernent les difficultés rencontrées par les personnes handicapées.⁷ Le Conseil Œcuménique des Eglises (the COE) signale aussi la marginalisation dont souffrent, même dans les églises, les personnes handicapées, et appelle à 'une Eglise de tous et pour tous'.⁸

7 www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/, in particular #8 and #10

8 World Council of Churches, Gift of Being: Called to be a Church of All and for All, <https://www.oikoumene.org/en/resources/documents/central-committee/2016/the-gift-of-being>; World Council of Churches, 14 October 2014 Les églises doivent inclure davantage les personnes handicapées [communiqué de presse] www.oikoumene.org/en/press-centre/news/churches-to-be-more-inclusive-of-persons-with-disabilities

FONDEMENTS DE LA POSITION ÉTHIQUE

Tous les humains sont créés à l'image de Dieu, à sa ressemblance (Genèse 1, 27-31). La création divine est marquée par la diversité, et celle-ci est bonne (Gen. 1, 31 ; Ps. 8). Dieu aime, respecte, valorise chaque individu. Il nous commande de nous aimer et de nous respecter mutuellement.

La Bible nous parle d'un Dieu qui valorise ceux qui sont rejetés, faibles, sans pouvoir aux yeux de la société. Dans les contextes de son temps, l'Écriture reconnaît la réalité de l'exclusion qui peut résulter du handicap (Luc 17, 11-19). La Bible constate encore que les difficultés et la souffrance font partie de la condition humaine (cf le livre de Job). Paul affirme que lorsque nous sommes faibles, Dieu nous rend forts (2 Cor. 12, 9). Jésus témoignait de la compassion aux personnes handicapées (Marc 1, 41 ; Mat. 9, 20-25) et pressait ses disciples de faire de même (Luc 14, 12-14). Il contestait l'idée reçue selon laquelle le handicap était la conséquence du péché de l'intéressé ou de ses parents (Jean 9, 1-3), et contestait également la stigmatisation sociale en approchant/touchant les exclus, et en mangeant avec eux (Matthieu 9, 27-30 ; Luc 19, 1-10). L'intention du Créateur était que nous nous réalisions dans la communauté, dans une relation vivante avec Dieu et les autres. Paul compare l'Eglise à un corps, et affirme que 'les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont bien plus nécessaires encore' (1 Cor. 12, 22). Les membres les plus faibles nous aident à mieux connaître Dieu, et leur absence nous

appauvrirait. Pour mieux connaître Dieu, nous avons besoin d'être pleinement inclus. Le don de la vie est fondamental. Ce n'est qu'unis à tous les saints que nous pouvons comprendre l'amour de Dieu (Eph. 3 : 18).

Dans sa Déclaration de mission internationale, l'Armée du Salut affirme sa volonté de soulager au nom de Jésus les détresses humaines sans discrimination.⁹ Le 'Manuel de doctrine' décrit l'idéal de la troisième doctrine comme 'Dieu-en-communion qui nous appelle à créer la communauté. C'est la base même de l'Évangile inclusif. Depuis ses débuts, l'Armée du Salut le proclame, appelant des citoyens de toutes nations à répondre à l'amour de Dieu. Nous cherchons à faire entrer dans la famille de Dieu celles et ceux qui se sentent exclus par la société.'¹⁰ Ce faisant, nous avons créé des communautés 'qui reflètent l'accueil, l'acceptation sincère et l'amour mutuel de Dieu trine.'¹¹ Il s'ensuit que nous ne sommes pas totalement église si les personnes handicapées ne sont pas parmi nous.

⁹ <https://www.salvationarmy.org/ihq/Mission>

¹⁰ *Manuel de Doctrines de l'Armée du Salut* (2010), p. 81/2.

¹¹ *Manuel de Doctrines de l'Armée du Salut* (2010), p. 81/2.



RÉPONSES CONCRÈTES

L'Armée du Salut salue la contribution de ceux qui luttent activement contre l'ignorance, la négligence ou la discrimination qui affectent les personnes handicapées. L'un des tout premiers désirs de ces personnes, que leur handicap soit immédiatement visible ou non, est d'être traitées comme des êtres humains ordinaires, créés à l'image de Dieu, et appelés à vivre dans des communautés de soutien mutuel. Dans la majorité des cas, répondre à ce désir nécessitera un changement collectif d'attitudes du cœur et de l'esprit. Dans une certaine mesure on peut promouvoir, concevoir en enseigner ce type de réponses. L'objectif de toute forme de réponse devrait être d'éliminer toute ligne de démarcation entre 'eux' et 'nous'. Sur la base de cette compréhension théologique de ce qui est le regard de Dieu sur les personnes handicapées, l'Armée du Salut note ce qui suit.

1. L'Armée du Salut salue la profondeur des 'droits des personnes handicapées', et s'efforce d'y contribuer au mieux, particulièrement en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et les discriminations touchant ces personnes.
2. L'Armée du Salut promeut, enseigne et adhère à une compréhension des personnes handicapées comme des êtres créés à l'image de Dieu, qui apportent une contribution unique et inappréciable à tous les aspects de la vie en société.

3. Face aux personnes handicapées, l'Armée du Salut est partisane d'un ministère réciproque, plutôt que d'une action forte mais temporaire. Nous sommes plus forts quand nous intégrons chaque personne dans toutes les fibres de notre foi et de notre mission.
4. Pour mettre en place et développer ses politiques, générales, de ressources humaines, et aussi plus spécifiques face aux handicaps, l'Armée du Salut recherche l'implication, la consultation et l'engagement actif des personnes handicapées.
5. L'Armée du Salut reconnaît que les aspects et les considérations suivantes, concernant les personnes handicapées, font partie intégrante de son engagement à aider tous les enfants de Dieu à s'épanouir dans le Corps de Christ :
 - Prise de conscience
 - Formation spécifique
 - Recours à l'accessibilité universelle des bâtiments
 - Adopter les 'bonnes pratiques' dans les choix de la communication et la prise d'initiatives
6. La communauté salutiste est encouragée à rechercher une meilleure compréhension de l'interdépendance réciproque dans le soutien mutuel au cours de la vie. Nous nous efforçons de respecter l'autonomie et l'autodétermination de tous.



LISTE DE RÉFÉRENCES

Brock, Brian,

Wondrously Wounded: Theology, Disability, and the Body of Christ,
Baylor University Press, Waco, Texas, 2019.

Shurley, Anna Katherine,

Pastoral Care and Intellectual Disability: A Person-Centered Approach,
Baylor University Press, Waco, Texas, 2017.

Solevåg, Anna Rebecca,

Negotiating the Disabled Body: Representations of Disability in Early Christian Texts,
SBL Press, Atlanta, Georgia, 2018.

Yong, Amos,

The Bible, Disability, and the Church: A New Vision of the People of God,
Eerdmans, Grand Rapids, 2011.

Approuvée par le Général en octobre 2020.

Les opinions exprimées dans le présent document
représentent la position officielle de l'Armée du Salut
sur la question abordée et ne peuvent être
modifiées ou adaptées de quelque manière que
ce soit sans l'autorisation expresse écrite du
Quartier Général International.

